

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Chronique Politique.

NOUVELLES DE PARIS.

Le dernier ballon nous a apporté de nombreuses lettres de Paris, contenant des documents officiels : rapports militaires, proclamations et décrets.

De l'ensemble de nos lettres, il résulte que la situation morale de Paris est bonne, mais avec une certaine fatigue, une certaine impatience, une certaine agitation nerveuse et inquiète.

Avant la nouvelle de la victoire de Coulmiers, il y avait même du découragement et de l'irritation. De là les articles du *Figaro*, de M. About dans le *Soir*, et quelques autres.

La reprise d'Orléans et le succès de l'armée de la Loire, connus dans la journée du 16, ont relevé les esprits et fortifié les courages ; mais il semble, malgré tout, qu'il reste, dans les dispositions générales, une certaine hâte d'en finir. On demande une sortie, quelque chose comme la bataille de désespoir, et le général Trochu s'élève avec raison contre une pareille tendance dans la belle proclamation dont on trouvera plus loin le texte.

L'opinion semble avoir approuvé la mise en liberté pure et simple des principaux auteurs de la journée révolutionnaire du 31 octobre. On a trouvé que c'était de la faiblesse très-impolitique et très-dangereuse, où les ennemis de l'ordre et des lois pouvaient puiser de funestes encouragements.

Quant à la situation alimentaire, elle est meilleure que certains bruits ne la présentaient, et il semble bien que la capitale a de la viande fraîche pour une assez longue période encore.

Au point de vue militaire, rien de saillant ne s'est produit depuis deux semaines. Nos lettres ne signalent que de petits engagements, et les rapports officiels ne relatent que des épisodes secondaires.

Le plus important paraît avoir eu lieu à Champigny, à l'extrémité du bois de Vincennes, où les Prussiens auraient perdu 4 à 500 hommes. Sans l'arrivée d'un corps de cavalerie, nos soldats captureraient deux canons ennemis. — On mentionne ce détail, qu'une bombe serait tombée sur la maison de campagne de M. Cazenave, conseiller à la cour de cassation.

L'état sanitaire de la capitale est relativement bon. Pendant la précédente semaine, la mortalité s'est élevée à 1,885 dont 419 décès provenant de la variole. — Le total est certainement considérable ; mais si l'on réfléchit au nombre des blessés et aux causes exceptionnelles de maladies, on ne trouvera pas que les chiffres soient inquiétants.

On annonce pour un jour très-prochain la distribution des nouveaux drapeaux à l'armée, à la mobile et à la garde nationale. Cette distribution, dont on a déjà plusieurs fois fixé la date, aura lieu sur la place de la Concorde, et le gouvernement de Paris prononcerait à cette occasion un discours où il résumerait ce que le Gouvernement a fait depuis deux mois pour la défense nationale et donnerait une appréciation exacte de notre situation.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL TROCHU.

Les lettres de Paris nous apportent la proclamation suivante du général Trochu. Il nous paraît inutile d'en signaler l'élévation morale et la virile énergie :

- « Aux citoyens de Paris,
- » A la garde nationale,
- » A l'armée et à la garde nationale mobile.

» Pendant que s'accomplissaient loin de nous les douloureuses destinées de notre pays, nous avons fait ensemble, à Paris, des efforts qui ont honoré nos malheurs aux yeux du monde. L'Europe a été frappée du spectacle imprévu que nous lui avons offert, de l'étroite union du riche et du pauvre dans le dévouement et le sacrifice, de notre ferme volonté dans la résistance, et enfin des immenses travaux que cette volonté a créés.

» L'ennemi, étonné d'avoir été retenu près de deux mois devant Paris dont il ne jugeait pas la population capable de cette virile attitude, atteint, bien plus que nous ne le croyons nous-mêmes dans des intérêts considérables, cédait à l'entraînement général. Il semblait renoncer à son implacable résolution de désorganiser, au grand péril de l'Europe et de la civilisation, la nation française qu'on ne saurait, sans la plus criante injustice, rendre responsable de cette guerre et des maux qu'elle a produits. Il est aujourd'hui de notoriété que la Prusse avait accepté les conditions du Gouvernement de la défense pour l'armistice proposé par les puissances neutres, quand la fatale journée du 31 octobre est venue compromettre une situation qui était honorable et digne, en rendant à la politique prussienne ses espérances et ses exigences.

» A présent que depuis de longs jours nos rapports avec les départements sont interrompus, l'ennemi cherche à affaiblir nos courages et à semer la division parmi nous par des avis exclusivement originaires des avant-postes prussiens et des journaux allemands qui s'échangent sur plusieurs points de nos lignes si étendues.

» Vous saurez vous soustraire aux effets de cette propagande dissolvante, qui seraient la ruine des chers intérêts dont nous avons la tutelle. Vos cœurs seront fermes et vous resterez unis dans l'esprit qui a été depuis deux mois le caractère de la défense de Paris.

» Pendant que nos travaux fermaient la ville, nous avons conçu la pensée, dans l'incertitude où nous étions de l'appui que pourraient nous fournir les armées formées au dehors, d'en former une au dedans. Je n'ai pas à énumérer ici les éléments constitutifs qui nous manquaient pour résoudre ce nouveau problème, plus difficile peut-être que le premier. En quelques semaines nous avons réuni en groupes réguliers, habillé, équipé, armé, exercé autant que nous l'avons pu et conduit plusieurs fois à l'ennemi, les masses pleines de patriotisme, mais confuses et inexpérimentées, dont nous disposons.

» Nous avons cherché, avec le concours désintéressé et dévoué du génie civil, de l'industrie parisienne, des chemins de fer, à compléter, par la fabrication de canons modernes dont les premiers vont nous être livrés, l'artillerie de bataille, que le service spécial de l'armée formait avec la plus louable acti-

tivité. La garde nationale, de son côté, après avoir plus que quintuplé ses effectifs, et bien qu'absorbée par les travaux et par la garde du rempart, s'organisait, s'exerçait tous les jours et par tous les temps sur nos places publiques, montrant un zèle incomparable auquel elle devra d'être prochainement en mesure d'entrer en ligne avec ses bataillons de guerre.

» Je m'arrête, ne pouvant tout dire ; mais je doute qu'en aucun temps et dans l'histoire d'aucun peuple envahi, après la destruction de ses armées, aucune grande cité investie et privée de communications avec le reste du territoire, ait opposé à un désastre en apparence irréparable, de plus vigoureux efforts de résistance morale et matérielle. L'honneur ne m'en appartient pas, et je n'en ai énuméré la succession, que pour éclairer ceux qui, avec une entière bonne foi, j'en suis sûr, croient qu'après la préparation de la défense, l'offensive à fond était possible avec des masses dont l'organisation et l'armement étaient insuffisants.

» Nous n'avons pas fait ce que nous avons voulu, nous avons fait ce que nous avons pu, dans une suite d'improvisations dont les objets avaient des proportions énormes au milieu des impressions les plus douloureuses qui puissent affliger le patriotisme d'une grande nation. Eh bien, l'avenir exige encore de nous un plus grand effort, car le temps nous presse. Mais le temps presse aussi l'ennemi ; et ses intérêts, et le sentiment public de l'Allemagne, et la conscience publique européenne le pressent encore plus. Il ne serait pas digne de la France, et le monde ne comprendrait pas que la population et l'armée de Paris, après s'être si énergiquement préparées à tous les sacrifices, ne sussent pas aller plus loin, c'est-à-dire souffrir et combattre jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus ni souffrir ni combattre. Ainsi serrons nos rangs autour de la République et élevons nos cœurs.

» Je vous ai dit la vérité telle que je la vois. J'ai voulu montrer que notre devoir était de regarder en face nos difficultés et nos périls, de les aborder sans trouble, de nous cramponner à toutes les formes de la résistance et de la lutte. Si nous triomphons, nous aurons bien mérité de la patrie en donnant un grand exemple. Si nous succombons, nous aurons légué à la Prusse, qui aura remplacé le premier empire dans les fastes sanglants de la conquête et de la violence, avec une œuvre impossible à réaliser, un héritage de malédictions et de haines sous lequel elle succombera à son tour.

Le Gouverneur de Paris,

GÉNÉRAL TROCHU.

» Paris, le 14 novembre 1870. »

DISCOURS DU ROI DE PRUSSE.

Le roi de Prusse n'a pas quitté Versailles pour aller présider à l'ouverture du parlement allemand. Il s'est borné à envoyer un discours qu'a rédigé M. de Bismark, et dont le télégraphe de Berlin nous apporte le texte. Il importe de le placer en entier sous les yeux de nos lecteurs.

On remarquera que le roi Guillaume, tout en déclarant que la paix ne peut être acceptée qu'à la condition « d'une frontière propre à défendre l'Allemagne contre la politique de

conquête exercée par la France, » ne prononce cependant pas les mots blessants de *cession de territoire*, et que les noms chers à notre patriotisme de l'Alsace et de la Lorraine ne se trouvent pas dans le discours. — Faut-il voir dans cette omission, manifestement calculée, l'indice de dispositions plus conciliantes pour bases de la paix ? Nous n'osons le dire, mais le fait nous a paru curieux et tout-à-fait digne de remarque.

Voici le discours du roi Guillaume :

« Par une série de victoires sans exemple, l'attaque que la France a dirigée en juillet contre l'Allemagne a été repoussée.

» Le peuple français doit avoir acquis la conviction que sa force actuelle ne saurait résister aux forces allemandes réunies.

» Nous pourrions donc considérer comme assurée la conclusion de la paix, si notre malheureux pays voisin avait un gouvernement dont les représentants considérassent leur propre avenir comme inséparable de celui de leur pays. Mais le gouvernement actuel n'a pas voulu saisir l'occasion de mettre la nation, à la tête de laquelle il s'est placé de sa propre autorité, à même d'élire une représentation nationale et de s'exprimer sur le présent et sur l'avenir du pays.

» Les documents que le président de la Chancellerie fédérale va vous soumettre vous prouveront que le gouvernement actuel de la France préfère sacrifier la force d'une noble nation à un combat sans espoir. L'épuisement qui en résulte pour la France est la conséquence de la continuation de la lutte. Cette prolongation des hostilités doit tellement affaiblir les forces de la France, qu'il lui faudra un long temps pour se remettre.

» Les gouvernements confédérés doivent exprimer la conviction que la paix entre les deux grands peuples voisins, paix sur laquelle ils comptaient encore, il y a six mois, sera mise en péril par le souvenir de cette guerre du jour où la France, par le renouvellement de ses forces ou par une alliance avec d'autres puissances, se sentira assez forte pour reprendre la lutte.

» Les conditions sur lesquelles les gouvernements confédérés seraient prêts à faire la paix ont été discutées publiquement. Elles doivent être en proportion avec la grandeur des sacrifices que cette guerre, entreprise sans aucun motif et avec le consentement de toute la nation française, a imposés à notre patrie.

» Ces conditions doivent avant tout établir une frontière propre à défendre l'Allemagne contre la politique de conquête exercée par la France pendant plusieurs siècles, en annulant tout au moins les résultats des guerres malheureuses que l'Allemagne, alors qu'elle était démembrée, a dû faire par la volonté de la France, et en délivrant nos malheureux frères de l'Allemagne du Sud de la pression résultant de la position menaçante que la France doit à ses conquêtes antérieures.

» Les gouvernements confédérés ont confiance dans le Parlement, qui ne refusera pas les moyens encore nécessaires pour atteindre ce but.

» Ils sont certains que, maintenant qu'il s'agit d'assurer les succès obtenus, ils rencontreront de la part du Parlement un dévoue-

ment égal à celui qu'ils ont rencontré le jour où il fallait obtenir les succès acquis aujourd'hui.

» Pour vous permettre de jeter un coup-d'œil d'ensemble sur la situation politique, nous vous soumettons les communications qui ont été faites récemment au ministère des affaires étrangères relativement au traité de Paris de 1856, communications à propos desquelles les gouvernements confédérés ont exprimé l'espoir que les bienfaits de la paix seront conservés aux peuples qui en jouissent jusqu'à présent.

» Le sentiment de l'homogénéité, augmenté par le danger, commande la conscience de la position que l'Allemagne, pour la première fois depuis des siècles, a obtenue par son union. La conscience que, seule, la création d'une constitution durable pour assurer à l'Allemagne les résultats obtenus par ce temps de sacrifice, a rempli le peuple allemand et ses princes de la conviction qu'il faut entre l'Allemagne du Nord l'Allemagne du Sud un lien plus fort que celui d'un traité.

» Le premier résultat des négociations engagées dans ce sens a été que, entre Bade et la Hesse, il a été arrêté une Constitution qui sera soumise à votre sanction. L'entente avec la Bavière, arrêtée sur la même base, sera également l'objet de votre discussion. L'accord de vues existant entre la Confédération de l'Allemagne du Nord et le Wurtemberg laisse espérer la même entente avec ce dernier pays.»

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Le bruit s'était répandu que la ligne de Tours au Mans venait d'être coupée par l'ennemi, et que, d'autre part, Vendôme était occupé par les Prussiens ainsi que Saint-Calais.

Ces deux rumeurs sont inexacts.

La ligne du Mans est intacte. Mais une action paraît imminente de ce côté.

Vendôme et Saint-Calais sont également libres, mais menacés. Un corps d'environ 8,000 Prussiens semble marcher sur Vendôme. Montdoubleau a été incendié par l'ennemi.

— On assure que 700 Prussiens ont brusquement envahi, dans le Blaisois, le magnifique château de la Gaudinière, résidence de M. le duc de la Rochefoucauld. Pour cette fois, la devise de la noble famille : *C'est mon plaisir*, se trouve en défaut. La Gaudinière était remplie de blessés français, parmi lesquels le duc de Chevreuse, atteint grièvement à la bataille de Coulmiers. — Comment vont se comporter les Prussiens dans cette demeure véritablement princière ?

— Voici une bonne nouvelle qui nous arrive de Lille :

« L'un des chefs militaires de notre garnison a reçu une dépêche dont le contenu a causé la plus vive émotion.

» Cette dépêche annonçait que les chasseurs à pied de la garde, faits prisonniers à Metz, ont, pendant une étape, battu et dispersé leur escorte prussienne, ressaisi des armes, reformé provisoirement leurs cadres, et qu'ils se sont jetés dans les Vosges, où ils sont actuellement à peu près en sécurité. On conçoit quel effet la présence de ce corps d'élite peut exercer sur les montagnards à demi soulevés des Vosges.»

— Le bruit s'était répandu mercredi à Bordeaux qu'une grande victoire venait d'être remportée. Le général Trochu, disait-on, avait opéré une sortie générale et furieuse; l'armée de la Loire, de son côté, avait culbuté les Prussiens; nous avions perdu 50,000 hommes; mais nous en avions tué 60,000 à l'ennemi, et nos deux armées, celle de Paris et celle de la province, se donnaient la main.

On juge de la sensation produite par de semblables nouvelles. Elle a été si grande, paraît-il, que le préfet de la Gironde, M. Larrieu, a cru devoir publier immédiatement une proclamation pour les démentir et pour ramener l'esprit exalté de la population à une plus exacte appréciation des choses.

— Le roi et la reine de Naples, qui continuent à visiter, à Munich, nos blessés et nos prisonniers, ont fait demander à Lyon une nouvelle provision de tabac français, pour la distribuer à nos compatriotes.

— Trois nouveaux ballons, sortis de Paris le 24, viennent de tomber en Belgique, l'un près de Louvain, les deux autres à Marbrais, en Brabant.

Le premier aérostat, parti de Paris la veille à dix heures et demie du soir, portait six voyageurs, MM. de Fonvielle, Lecomte, de Villons-trey, Rocourt, Le Lude et Brumelle. Ils ont été poursuivis par les balles prussiennes jusqu'à Soissons. Outre des lettres et des journaux, ils apportent des pigeons.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M^r l'Evêque d'Angers a envoyé sa réponse à la longue épître de M. le Maire de Saumur. Sa Grandeur, convaincue que nous savons tenir compte de nos obligations, nous en demande la reproduction, sans réquisition.

« Angers, le 24 novembre 1870.

» Monsieur le Maire,

» Vous êtes évidemment de mauvaise humeur, et je le comprends. Cet état d'esprit ne vous permet pas d'exposer fidèlement les faits; il est d'ailleurs des détails que vous paraissez ignorer complètement. De plus, la longue épître que vous venez de m'adresser semble prouver que vous avez beaucoup de temps à perdre: il n'en est pas de même de votre très-humble serviteur. C'est pour la même raison qu'il ne me convient pas de discuter avec vous l'article 45 de la loi organique: je choisirai mieux mon temps et mon interlocuteur. Avec un jurisconsulte capable de viser comme restreignant la juridiction épiscopale l'article 10

destiné à la protéger contre toute exemption ou attribution étrangère, toute discussion serait superflue.

Agréé, Monsieur le Maire, mes civilités.

» + CH. EMILE,
» Evêque d'Angers. »

Nous avons reçu l'article suivant :

« Messieurs les catholiques,

» Ma voix n'est autorisée à parler pour personne; mais je suis sûr d'être l'interprète de de tous en venant vous dire combien les protestants sont aujourd'hui étrangers aux susceptibilités qui ont inspiré l'arrêté de M. le maire de Saumur. Quand un évêque catholique veut publiquement, en face de tout le peuple, appeler sur nos armes les bénédictions du ciel, ils ne peuvent malgré la différence des communions que s'associer à de pareilles prières. Les croire capables de s'offenser d'une semblable démonstration, c'est leur faire une injure à laquelle jamais leur manière d'être n'a pu donner matière. Nous sommes loin des temps où le souvenir des vieilles querelles pouvait à la première étincelle raviver de sanglantes dissensions, et le respect de la liberté des autres doit être, quand elle ne gêne personne, le premier verset de tout évangile politique. Les protestants sont heureux de s'être rencontrés sur ce terrain avec l'unanimité des administrés de M. le maire de Saumur. L'attitude respectueuse de toute la population sur le passage de M^r l'évêque d'Angers a prouvé que, si les croyances varient, nul du moins ne pouvait se sentir blessé de la manifestation publique de la croyance des autres. Protestants et catholiques, impies et athées, si toutefois il en est, républicains et royalistes, tous semblaient réunis sur un terrain commun, le respect de la liberté d'autrui.

» En résumé, messieurs les catholiques, vous n'avez guère à vous plaindre de ce petit scandale. Qu'en est-il advenu? Au lieu d'une procession qui n'eût peut-être réuni que les plus ardents des fidèles, on a vu une foule immense faire cortège à votre évêque, et l'on a si bien compris l'abus qu'on pouvait faire d'une loi surannée, que tout en se croyant obligé de la subir, le conseil des ministres en a blâmé l'emploi; il a déclaré l'arrêté non-avenu. Il ne pouvait rien de plus; M. Bodin a eu la franchise de nous le dire, le conseil n'avait pas le droit de casser.

» Mais votre succès a été plus grand encore; M. le maire lui-même est venu, paraît-il, à résipiscence; il a promis qu'il ne le ferait plus.

» Je regrette d'être obligé de ne pas mettre mon nom au-dessous de cette lettre.

» Un de nos concitoyens, maire d'une commune voisine, accompagnait dimanche l'évêque d'Angers.

» Lundi il était destitué.

» Si c'est une simple coïncidence, elle est trop singulière pour qu'il n'en soit pas tenu compte.»

Nous devons avouer à nos abonnés que nous connaissons l'auteur de cette lettre. C'est à notre prière qu'il s'est décidé à dérober son nom à des rancunes malheureusement trop plausibles.

Le comité de secours aux blessés militaires a eu l'honneur d'adresser une circulaire à une grande partie des habitants de l'arrondissement de Saumur. Beaucoup d'omissions ont dû se glisser dans les listes qu'il a faites à l'hâte: il prie les personnes qui n'ont pas reçu de lettres de vouloir bien l'excuser et se considérer comme étant invitées aussi bien que les autres à participer à la souscription, dont le but principal est la formation d'une ambulance pour les bataillons de mobilisés.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

ETAT-CIVIL du 29 octobre au 20 novembre.

DÉCÈS.

29 octobre, Pauline-Jacquine Placé, chapelier, 46 ans, épouse Olivier-Mathurin Bonnin, à l'Hospice; — 30, Henri Millerand, garde mobile, 25 ans, rue Basse-St-Pierre; — Dédé, mort-né, rue de Fenet; Jean Vénier, 62 ans, journalier, à l'Hospice; — 31, Binse, mort-né, rue Beaurepaire; — Marie-Fouquereau, cordonnier, 70 ans; — 1^{er} novembre, André-Alphonse Gorgeon, soldat au 6^e lanciers, 27 ans, à l'Hospice; — Perrine-Jeanne Laveau, journalière, 83 ans, épouse Jean Anis, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Sophie Soulard, sans profession, 70 ans, rue Saint-Nicolas; — 5, Anne Dargou, journalière, 68 ans, épouse René Pasquier, rue de l'Abattoir; — 6, Jeanne-Marie Jouin, marchande, 59 ans, veuve Albert-Aimé Guibert, rue de la Tonnelle; — 7, Alexandre Bruneau, soldat au 48^e régiment de marche, à l'Hospice; — 8, Louis Chauvet, garde mobile, 25 ans, à l'Hospice; — Albane-Françoise-Emma Ghiridini, sans profession, 60 ans, épouse Jean-Baptiste-Jame Combier, rue Beaurepaire; — Péridy, mort-né, place de Nantilly; — 9, Jules-Prosper Carré, cultivateur, 29 ans, rue du Petit-Pré; — Louis Lebeau, palefrenier, 52 ans, rue de la Maremaillet; — Auguste Denéchère, garde mobile, 21 ans, place de la Gendarmerie; — 12, Albert Aumasson, 15 jours, rue Basse-Saint-Pierre; — 13, Nicolas Têtedoye, cultivateur, 74 ans, à l'Hospice; — 15, Auguste Deshayes, garde mobile, 24 ans, à l'Hospice; — Eugène Ragueneau, logeur, 66 ans, rue de la Visitation; — 16, Victor Etampes, 30 ans, à l'Hospice; — 18, Camille Renaud, 3 ans, rue de l'Ancienne-Messagerie; — Mathilde-Anne Robert, 23 ans, Grand'Rue; — Louis-Désiré-Alphonse Lacroix, 1 mois, quai de Limoges; — Marie-Geneviève-Jacqueline Rochée, sans profession, 17 ans, rue de Rouen; — Marguerite-Marie-Louise-Françoise Delacroix, 4 ans, rue Braud; — Catherine Lecompte, journalière, 50 ans, à l'Hospice.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^r GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

COUPE DE BOIS-TAILLIS ET PLEUPLIERS

A VENDRE
A L'ADJUDICATION,
En la demeure de M. Tarondeau, garde, à la Madeleine, commune de Cizay.

Par M^r GALBRUN, notaire,
Le mercredi 7 décembre 1870, à midi.

1 ^o Coupe des Garennes, commune du Vaudenay-Rillé, contenant.	10 h. 67 a.
2 ^o Coupe de la forêt de Brossay, contenant.	19 24
Total.	29 91

3^o Dix peupliers, situés dans le pré de la Durandière, commune de Montreuil-Bellay.
S'adresser à M. BULLEAU, régisseur de M^{me} la baronne de Grand-Maison, ou à M^r GALBRUN, notaire. (382)

USINE A GAZ DE SAUMUR.

VENTE

DE

COKE ET CHARBONS.

Le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1^{er} janvier 1871, des arrangements sont pris pour la vente du coke en détail, soit à l'usine à gaz, soit à domicile.

Pour propager l'emploi de ce combustible et rendre son usage plus économique et agréable, l'Usine tiendra, à la disposition des abonnés, des foyers faits sur les modèles de la compagnie parisienne, ainsi que des ouvriers pour les fixer dans les cheminées ordinaires.

Ce mode de chauffage est le plus économique, attendu qu'il ne dépense pas 25 à 30 centimes par jour, pour un feu, et pour obtenir une chaleur très-agréable et sans odeur.

Il espère, par l'exactitude du service, l'excellente qualité du coke et l'extrême bon marché de ce combustible, reconquérir sa nombreuse clientèle d'autrefois.

L'on traitera, pour des quantités importantes, à des conditions très-avantageuses, de manière à laisser aux marchands qui désirent revendre,

un bénéfice raisonnable sur la vente, soit dans la ville, soit dans les environs.

On trouvera également à l'Usine à gaz, en gros et en détail, toute espèce de charbons de terre, 1^{re} qualité, garanties de provenance anglaise.

Charbons pour forge, sans mélange de qualités inférieures.

Antracites pour fours à chaux.

Charbons pour vapeur.

Charbons pour usages domestiques.

S'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Usine à gaz.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzy a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUDET, représentant de la susdite Compagnie. (36)

Saumur, P. GODET, imprimeur.